

FORMULE D'ABANDON D'UNE OU DE PLUSIEURS FORMATIONS

La personne inscrite peut abandonner complètement ou partiellement une ou plusieurs formations à laquelle ou auxquelles elle s'est inscrite en envoyant la formule qui suit à l'ADAUQAR ou en l'avisant par écrit. La date de l'abandon est celle de l'envoi de la formule ou d'un avis écrit en ce sens.

FORMULE D'ABANDON

À : L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AINÉS ET AINÉES À L'UQAR (ADAUQAR), 300, allée des Ursulines, bureau E-235, Rimouski, G5L 3A1, 418-724-1661; courriel : ass_aines@uqar.ca

Date d'envoi :

En vertu de l'art. 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie ou abandonne une ou plusieurs formations à laquelle ou auxquelles je me suis inscrite, et ceci à partir de la date d'envoi de la formule ou d'un avis écrit d'abandon.

Identification de la formation ou des formations :.....
.....
.....

NOM DE LA PERSONNE INSCRITE :.....

SIGNATURE :.....

ADRESSE POSTALE.....
.....